



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

La MRC de Montmagny dévoile ses lauréats des Prix du patrimoine 2026

Montmagny, le 15 avril 2026 – La MRC de Montmagny dévoile ses quatre lauréats pour l'édition 2026 des Prix du patrimoine des régions de la Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches. Initié par Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches, ce concours récompense les réalisations locales ayant contribué à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine de chacune des 15 MRC, de la Nation Wendat et des Villes de Québec et de Lévis. Depuis 2005, la MRC de Montmagny aura remis près de 40 prix du patrimoine en 11 éditions.

Dans la catégorie Conservation et préservation, le prix est attribué à Mme Rosalie Bhérier-Audet et M. Jérémy Guimont-Deschênes pour la restauration de leur maison de style traditionnel québécois. Située à Cap-Saint-Ignace sur le chemin du Rocher, la résidence fait l'objet depuis 2022 d'une restauration exemplaire impliquant une recherche des techniques et des matériaux d'origine. Onzième génération de la famille Guimont à posséder la résidence, ce jeune couple veut aussi mettre en valeur le mode de vie rural et agricole du Québec tout en sensibilisant la jeune génération à restaurer le patrimoine bâti régional.

La Société d'histoire de Montmagny a pour sa part été récompensée dans la catégorie Interprétation et diffusion pour le projet colossal de numérisation des journaux locaux datant de 1894 à 2025, un projet visant à préserver une mémoire locale. C'est à partir de 2018 que l'organisme a débuté la numérisation des journaux locaux grâce à des partenariats avec la Ville de Montmagny via son Entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des communications du Québec ainsi que Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'objectif ultime était de préserver par la numérisation des archives qui devenaient fragiles et les rendre accessibles à tous sur BAnQ et PISTAR. Par son ampleur, ce projet favorise la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine.

Dans la catégorie Porteur de tradition, les lauréats sont Paul Lachance, Raymond Lachance et Kevin Gagné. Passionnés de navigation sur le Saint-Laurent, les lauréats sont de purs porteurs de traditions : ils ont reçu puis transmettent à leur tour des savoir-faire menacés liés à la construction d'embarcations en bois et à la navigation. Mis en lumière par le documentaire *Machine de rêve*. Réalisé et produit par Bruno Boulianne, leur engagement ravive la mémoire collective et contribue à préserver l'histoire et l'identité de leur communauté.

C'est la municipalité de Cap-Saint-Ignace qui a été primée dans la catégorie Préservation et mise en valeur du paysage pour la revitalisation du site historique du Coteau des Soeurs. Dans le cadre du 350^e anniversaire de la fondation de la municipalité, ce lieu significatif pour la collectivité a fait

l'objet de trois réalisations majeures : l'aménagement du site, la construction d'un belvédère offrant une vue imprenable sur le noyau villageois et le Saint-Laurent et des panneaux d'interprétation rappelant des éléments significatifs de l'histoire du lieu. Ce site naturel et patrimonial local suscite maintenant la fierté.

Enfin, le jury a tenu à souligner la qualité de deux autres projets en leur attribuant une mention honorable, dans la catégorie Conservation et préservation. Il s'agit de Madame Kathleen McKen et Monsieur Ewen Booth pour la sauvegarde et la restauration de leur résidence de la rue Saint-Joseph à Montmagny dont la construction remonte à la fin du 18^e siècle, et de Madame Isabelle Marois pour la restauration de l'ensemble des fenêtres traditionnelles en bois et du revêtement de sa résidence de la rue Saint-Jean-Baptiste Ouest à Montmagny.

La MRC de Montmagny félicite tous les récipiendaires !

— 30 —

Information :
Catherine Plante
MRC de Montmagny
418 248-5985, poste 334